**TEMSA Skoda Sabancı Ulaşım Araçları A.Ş.**

**Politique environnementale**

Notre objectif est de fabriquer des produits de qualité que nos clients puissent utiliser en toute confiance, sans nuire aux personnes ni à l'environnement.

Toute personne travaillant pour Temsa, qui se trouve dans notre établissement ou qui est concernée par nos activités, a la responsabilité de veiller avec diligence à la bonne application de nos processus environnementaux.

Nous continuerons à réduire les effets de nos opérations sur l'environnement et la santé humaine en recourant, dans nos activités, à de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement et ne présentant pas de risques, en réduisant les déchets, les émissions et les rejets dans une logique de recyclage et de valorisation, et en utilisant l'énergie de manière efficace.

**Nous:**

- Gérerons systématiquement nos activités opérationnelles de manière à réduire continuellement les risques environnementaux et à améliorer nos performances;
- Respecterons toutes les exigences légales applicables en matière d'environnement, ainsi que les politiques et les méthodes de mise en œuvre de l'entreprise;
- Maintiendrons nos performances environnementales au plus haut niveau et les améliorerons continuellement;
- Reconnaîtrons les efforts de ceux qui contribuent à l'amélioration de nos performances environnementales;
- Ferons continuellement progresser nos performances environnementales en développant le leadership, les capacités et les compétences de notre organisation;
- Fixerons des objectifs mesurables dans nos plans environnementaux et adopterons une démarche axée sur les solutions;
- Nous engageons tous à atteindre ces objectifs.

Guidés par notre vision « Ensemble sur la voie de la durabilité », nous nous engageons à améliorer notre système de management environnemental en assurant son suivi continu, à protéger l'environnement et les personnes, à réduire nos incidences sur l'environnement et à développer des produits durables. Nous nous engageons également à développer et à améliorer continuellement nos actions en faveur de la durabilité environnementale à travers nos travaux sur la gestion des déchets et de l'eau, la préservation de la biodiversité, le plan d'action pour le climat et l'économie circulaire. Conformément à l'Accord de Paris, nous développons et améliorons continuellement nos actions en faveur de la durabilité environnementale ; nous soutenons les Objectifs de développement durable (ODD) par nos politiques, nos pratiques, la mobilisation de nos parties prenantes et nos activités de soutien aux processus d'élaboration des politiques. Nous donnons la priorité à la gestion des déchets et de l'eau en soutenant l'ODD 6 : Eau propre et assainissement ; nous nous attachons à préserver la biodiversité en contribuant à l'ODD 15 : Vie terrestre ; nous planifions nos actions pour le climat conformément à l'ODD 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ; et nous adoptons des pratiques de consommation et de production durables, notamment l'économie circulaire, en promouvant l'ODD 12

Consommation et production responsables. Nous soutenons ainsi les progrès en matière d'action climatique mondiale, d'utilisation durable des ressources et de bien-être des écosystèmes et des sociétés.

## NOS ENGAGEMENTS

- TEMSA s'engage à réduire de 68,6 % ses émissions absolues de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 d'ici 2030, par rapport à l'année de référence 2021. TEMSA s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre du scope 3, du puits à la roue, liées à l'utilisation des autobus et minibus vendus, de 42 % en valeur absolue et de 59,6 % par pkm (par passager), par rapport à l'année de référence 2023.
- TEMSA s'engage à réduire de 90 % ses émissions absolues de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 d'ici 2050, par rapport à l'année de référence 2021.
- TEMSA s'engage à réduire de 97 % par pkm ses émissions de gaz à effet de serre du scope 3 liées aux biens et services achetés et à l'utilisation des produits vendus d'ici 2050, par rapport à l'année de référence 2023.
- TEMSA s'engage à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre sur l'ensemble de sa chaîne de valeur d'ici 2050.
- D'ici 2030, les produits sélectionnés seront conçus selon les principes de l'économie circulaire, notamment en ce qui concerne leur durabilité, leur réparabilité et leur composition en matériaux circulaires.
- Conformément à nos objectifs en matière d'économie circulaire, nous visons à atteindre une part de 50 % de flux de matériaux circulaires d'ici 2050.
- Nous nous engageons à réduire de 42 % les prélèvements d'eau par autobus équivalent, par rapport à l'année de référence 2022.
- Nous sommes résolus à prévenir la pollution de l'eau en maîtrisant les sources potentielles de pollution et en recherchant continuellement des solutions pour éliminer les effets néfastes sur les ressources en eau. Nous intégrons les meilleures pratiques à nos opérations, investissons dans les technologies propres et travaillons avec nos parties prenantes afin de préserver la qualité de l'eau pour l'environnement et la société.
- Nous sommes résolus à maintenir, pour l'ensemble de nos salariés, un accès à 100 % à des services d'eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité ; nous assurons la disponibilité permanente de moyens permettant de se laver les mains avec de l'eau et du savon. Nous continuons également à dispenser régulièrement des formations à l'hygiène et à suivre la participation des salariés à ces programmes afin de renforcer les bonnes pratiques.
- Nous nous engageons à atteindre notre objectif zéro déchet d'ici 2045 et à éliminer progressivement les méthodes d'élimination telles que la mise en décharge et l'incinération.
- Nous sommes résolus à réduire progressivement l'utilisation de substances dangereuses dans nos opérations et à étudier les possibilités de les supprimer progressivement partout où cela est possible. Nous entendons adopter des solutions de remplacement plus sûres, conformément aux normes internationales, et poursuivre notre collaboration avec nos parties prenantes afin de réduire continuellement au minimum les risques potentiels pour la santé humaine et l'environnement.

- D'ici 2030, nous visons à améliorer les performances environnementales et sociales de notre chaîne d'approvisionnement et à encourager la réduction des émissions chez nos sous-traitants logistiques et nos autres sous-traitants opérationnels (parties prenantes opérationnelles).
- Nous visons à ce que 100 % de notre gamme de produits soit constituée de véhicules zéro émission d'ici 2040.
- Conformément à notre plan d'action pour le climat, nous visons à améliorer notre efficacité énergétique et à atteindre une utilisation d'énergie 100 % renouvelable grâce à des initiatives et à des partenariats dans le domaine des énergies renouvelables axés sur l'efficacité énergétique.
- Nous nous engageons à nous concentrer sur la protection, l'amélioration et le développement des habitats et de toutes les espèces, notamment des espèces menacées et endémiques, ainsi qu'à gérer durablement les incidences sur la biodiversité. Afin de gérer durablement ces incidences, nous sommes résolus à nous concentrer sur la protection des habitats et de toutes les espèces, en particulier des espèces menacées et endémiques, et à œuvrer à l'amélioration et à la restauration des habitats lorsque cela est pertinent et réalisable.
- Nous nous engageons à respecter intégralement les lois, règlements et normes obligatoires en vigueur en matière d'environnement qui nous sont applicables. Nous intégrons ces exigences à nos processus opérationnels, suivons attentivement leurs évolutions et prenons des mesures proactives allant au-delà de la conformité, afin que nos opérations répondent en permanence aux attentes légales et sectorielles, voire les dépassent.
- Nous nous engageons à ne pas nier le changement climatique et à ne pas soutenir ni financer des activités qui s'opposent aux mesures prises pour y faire face.

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE TEMSA ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de sa politique environnementale, TEMSA prévoit de collaborer avec ses employés, ses fournisseurs, ses clients et les autres parties prenantes pour atteindre ses objectifs environnementaux, et les invite à y contribuer activement.

À cette fin :

Le processus est suivi dans le cadre du système de management afin d'encourager et d'évaluer les efforts des employés en faveur de la politique environnementale de TEMSA.

Nous veillons au respect des principes de durabilité par nos fournisseurs et aux efforts qu'ils déploient pour protéger l'environnement lorsqu'ils nous fournissent des produits et des services. Pour cela, nous utilisons des « questionnaires d'évaluation des fournisseurs » et faisons appel à des auditeurs indépendants. D'ici 2040, nous voulons améliorer l'utilisation des ressources dans les matériaux de nos produits et passer à une économie circulaire, en travaillant avec d'autres acteurs pour atteindre ces objectifs.

Nous considérons la santé et la sécurité de nos clients comme une valeur fondamentale, qui guide toutes nos pratiques et décisions commerciales. Leur santé et leur sécurité sont une priorité à chaque étape : du développement des produits et des services à leur production, leur livraison et leur utilisation.

Nous nous efforçons continuellement de réduire au minimum les rejets dans l'environnement de polluants tels que les SOx, les NOx, les COV, les PM, les poussières et les gaz nocifs. Ces polluants font l'objet de mesures et d'un suivi réguliers.

Nous recourons aux avancées technologiques et aux meilleures pratiques pour réduire au minimum le bruit produit lors de l'exploitation de nos autobus. Notre objectif est de préserver la tranquillité de la population locale.

Nous élaborons et appliquons des procédures d'entretien et de nettoyage réguliers afin de maîtriser les odeurs. Notre objectif est de prévenir les nuisances olfactives dans notre environnement.

Nous modernisons nos systèmes d'éclairage en adoptant des technologies intelligentes et économes en énergie. Nous réduisons ainsi au minimum la pollution lumineuse.

Nous planifions efficacement les itinéraires de nos navettes et gérons notre flotte d'autobus afin de réduire au minimum les embouteillages qui polluent l'environnement. Nous visons à améliorer la qualité de l'air en réduisant la congestion routière.

Nous menons des activités de recyclage pour les pièces de bus et les matériaux qui ont atteint la fin de leur vie. Cela permet de réduire les déchets et de préserver nos ressources naturelles. L'objectif consiste à améliorer le recyclage des pièces rendues obsolètes et à faire constamment progresser les techniques de recyclage.

Des procédures rigoureuses sont établies pour garantir la collecte, le transport et l'élimination des pièces d'autobus mises au rebut. La gestion des déchets est vigilante pour éviter toute pollution de l'environnement et toute perte des ressources naturelles.

En incitant également aux autres parties prenantes, nous nous efforçons de mener nos activités dans le cadre de sa politique de développement durable, de l'environnement de TEMSA, afin de protéger l'environnement, et réparer les préjudices que nous lui infligeons.

On appartiendrait à ce monde où les ressources de la planète sont limitées. Nous sommes totalement dévoués à la détection des risques environnementaux dès les premières étapes et à la conception des plans préventifs appropriés depuis l'acquisition des matériaux et des ressources jusqu'à la mise en œuvre de l'efficacité énergétique , des urgences environnementales et de leur évaluation. En plus de cela et dans le cadre de notre engagement nous avons pris certaines mesures en faveur de l'efficacité énergétique ,de l'utilisation rationnelle de l'eau ,de la gestion des déchets ,de l'économie circulaire ,de l'égalité et de l'inclusion ainsi que plus généralement de l'intérêt collectif.

La stratégie de TEMSA face au changement climatique comprend de nombreux aspects d'activités allant de la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à la production et à la logistique de TEMSA

ainsi que celles de ses fournisseurs. Des activités de sensibilisation et de formation pour la protection de l'environnement seront incluses dans le plan d'action de TEMSA face au changement climatique.

Sur le plan des priorités et engagements de TEMSA pour la durabilité environnementale, il lui semble priorité tant de suivre les évolutions, les recherches scientifiques et technologies dans le domaine de la gestion environnementale, que d'avancer en coopérant avec les instances nationales et internationales de l'environnement, d'appliquer à nos produits et à tous nos processus opérationnels les normes environnementales que la législation impose, de suivre et de maîtriser les incidences environnementales de nos produits sur leur cycle de vie, de concevoir, fabriquer des produits d'un respect environnemental plus important et plus économes en énergie et en eau, durables, réparables et recyclables.
Formant nos salariés, partenaires commerciaux, parties prenantes à leur engagement en matière de durabilité environnementale dans le but d'apporter leur sensibilisation et engagement, TEMSA souhaite poursuivre avec toutes les parties prenantes de notre écosystème, ses travaux pour anticiper, prévenir et bien sûr agir.

## RESPONSABILITÉ, SUIVI ET AUDIT DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE TEMSA

La responsabilité de l'élaboration et du suivi de la politique environnementale de TEMSA incombe au Comité de direction de TEMSA (TMC). Cette politique est réexaminée et mise à jour selon les besoins.
Les procédures qui expliquent les principes d'application de la politique environnementale de TEMSA sont communiquées aux parties prenantes dans le document « Politiques et procédures de TEMSA ». Dans ce cadre, nous sommes résolus à communiquer ouvertement et en toute transparence avec nos parties prenantes sur les questions environnementales et à renforcer leur capacité à agir en faveur de la durabilité. Nous nous attachons à nouer des partenariats, à soutenir le développement des compétences et à encourager une participation active afin de réaliser des progrès significatifs sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.
Nous établissons nos rapports sur l'environnement et le changement climatique conformément aux normes internationales. Nous veillons à ce que les données que nous rendons publiques soient auditées par des organismes indépendants.
Dans le cadre du système de management environnemental de TEMSA, nous intégrons notre système de management environnemental à nos processus opérationnels. Nos certifications ISO 14001, ISO 14064, ISO 14046, ISO 9001, ISO 45001, ISO 50001 et ISO 27001 attestent de l'application des processus de nos systèmes de management.
Nos actions en faveur de la durabilité environnementale peuvent être consultées dans notre rapport de durabilité, notre plan d'action pour le climat et notre rapport CDP sur le changement climatique.